AIR-CLIMAT-SANTÉ

28 novembre 2012 – Journée de rencontres internationales organisée par la Fédération Atmo France

Isabelle ROUSSEL

La fédération ATMO-France qui fédère les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air en France, la Région Midi-Pyrénées et l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées (ORAMIP) ont organisé le 28 novembre une journée de rencontres internationales sur le thème « air-climat-santé » dans les locaux de l'hôtel de région Midi-Pyrénées. Cette journée a rassemblé près de 200 participants autour d'une trentaine d'intervenants. Elle avait pour objectif de donner un aperçu de la variété des thèmes interrogés par la gestion de la qualité de l'air dans une perspective d'action, se différenciant ainsi des ateliers scientifiques consacrés à « la pollution par les particules : impacts sur la santé, l'air et le climat » auxquels la revue *Pollution Atmosphérique* a consacré un numéro spécial. Dépassant le « focus » effectué sur les particules, ces rencontres ont largement insisté sur la connexion entre la qualité de l'air et la santé, puisque l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des habitants justifie les actions effectuées en direction de la surveillance mais aussi toutes celles qui, de manière parfois indirecte, agissent en faveur de la maîtrise des émissions toxiques.

Plusieurs interventions, en s'appuyant sur **les travaux des toxicologues et des épidémiologistes**, ont rappelé que la « pollution tue » et que les actions réalisées pour réduire les émissions permettent de gagner des mois d'espérance de vie. Ainsi, la maîtrise des émissions de SO_2 réalisée par les industriels a permis de réduire la mortalité, et la réduction des PM a une action sur la prévention de différents types de maladies, même cardio-vasculaires. Si l'aérosol urbain est la 13e cause de mortalité dans le monde, et donc responsable de 700 000 décès par an, des actions pour réduire ses effets nocifs sont possibles, comme le montre l'étude APHEKOM réalisée dans 27 villes européennes. Par exemple, la ville de Stockholm qui respecte des niveaux de particules autour de 10µg/m3 présente une mortalité plus faible. **Les politiques en faveur de la santé ont un coût**, mais la pollution de l'air pèse également sur les finances publiques, c'est pourquoi des membres du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable) ont présenté leurs approches pour évaluer les coûts mais aussi les bénéfices des politiques sanitaires entreprises. En fonction des différentes méthodes utilisées pour monétariser le consentement à payer et le coût de la vie humaine, la pollution atmosphérique coûte, pour la France, entre 20 et 30 milliards d'euros par an, soit 300 à 400 euros/Français/an.

Les moyens proposés pour réduire les niveaux de pollution dépassent largement le cadre des politiques sanitaires et même celui de la réglementation ; il s'agit de faire évoluer les structures (modes de transports et d'occupation de l'espace) et les comportements. Améliorer la santé dans les environnements urbains suppose, selon Élizabeth Paunovic de l'OMS, d'intervenir dans des politiques complexes ne présentant aucune linéarité entre l'action entreprise et le résultat, d'éviter d'accroître les inégalités, d'entreprendre des expérimentations et de mener un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Gabriel Jodar a présenté les 34 mesures prises à Barcelone dont la compacité est loin de résoudre tous les problèmes posés par la consommation d'énergie et la qualité de l'air. Il conclut d'ailleurs sa présentation sur une note pessimiste constatant que la crise économique a un impact plus direct sur la baisse des émissions que les mesures d'urbanisme qui ne peuvent être efficaces que sur le temps long.

Si les réponses apportées à la diminution des niveaux de pollution passent par des politiques très intégrées, une des synergies essentielles à trouver consiste à **conjuguer la maîtrise du changement climatique avec la réduction des pollutions atmosphériques.** Laura Penez, appartenant au Swiss Tropical and Public Health Institue, a montré les ambiguïtés qui pouvaient exister entre la densification urbaine et la concentration des déplacements sur quelques infrastructures routières dont la proximité est un facteur de risque pour la santé des habitants. Toutefois, les actions de réduction des particules, et spécialement celles qui visent la maîtrise du *black carbon*, ne peuvent qu'être bénéfiques à la fois pour la pollution et pour le climat. On peut même se demander si la santé humaine n'est pas le fil conducteur pour ces deux politiques puisque le bénéfice de la seule réduction des pollutions toxiques pour le court terme ne serait que peu efficace en cas d'emballement climatique à long terme jusqu'à un effondrement de la planète. C'est dans ce sens que Corinne Lepage, interrogée en duplex depuis Bruxelles, recommande la lecture du livre de Jared Diamond intitulé précisément *L'effondrement*.

Ce cadrage général, reconnu par tous comme plus facile à exposer qu'à mettre en œuvre, a servi de

fil conducteur aux **différentes tables rondes** réunissant de nombreux acteurs qui tous s'accordaient sur l'importance des actions locales. Les élus locaux présents, d'une modestie remarquable et remarquée, ont souligné la faiblesse des résultats obtenus en dépit de nombreuses actions entreprises, en particulier dans le domaine des transports. Les lois Grenelle imposent aux outils de planification locales de prendre en considération les questions environnementales et, en particulier, la qualité de l'air. Néanmoins, comme le montrent les élus en charge des SCOT, l'urbanisme soucieux de limiter les déplacements tout en évitant les effets de confinement, ne peut avoir que des effets à long terme et donc les impacts des nouvelles orientations sur les niveaux de pollution à court terme sont difficiles à évaluer. Sans oublier que les arbitrages entre diverses préoccupations parfois contradictoires sont difficiles à rendre, et la voix des habitants les plus aisées, parfois en phase avec les prescriptions techniques, n'est pas toujours celle qui mérite d'être suivie. La baisse des émissions industrielles est plus spectaculaire que celle de l'aérosol urbain dont le contrôle par les directives européennes est insuffisant ou inefficace. Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, pose la question des pénalités financières imposées par l'Europe en cas de non-respect des directives. Ces sanctions ont-elles, entre autres, pour effet de contribuer à sensibiliser les gouvernements sur la nécessaire amélioration à apporter à l'élaboration des directives souvent votées de manière consensuelle par des ministres qui ne sont plus en place au moment où les difficultés se posent lorsque les mesures arrivent à échéance ? Le poids de l'Europe montre l'importance de la complémentarité des échelles du global au local ou inversement, mais ce continuum des échelles d'intervention doublé par la nécessaire transversalité sur les thèmes air-santé-climat-énergie rend également la gouvernance plus compliquée.

En conclusion, cette initiative prise par la fédération Atmo contribue à s'interroger sur la gouvernance de la qualité de l'air, puisque l'élargissement des thématiques et des échelles s'impose à tous. Progressivement, ces questions sont appropriées par les élus locaux encore trop peu nombreux à être sensibilisés sur ces sujets comme l'ont laissé entendre tous les intervenants élus et spécialement J.-F. Husson, investi dans une commission sénatoriale sur les pesticides. La question qui apparaît en filigrane de cette journée est celle de la relation entre connaissance et action et/ou entre expertise et gestion, telle qu'elle a été esquissée par D. Bard, chercheur à l'EHSP et vice-président de la SFSE. Les élus, même lorsqu'ils sont investis dans la gestion d'une AASQA, sont responsables devant leurs électeurs et se doivent de répondre à leurs aspirations quant aux aménités urbaines dans un souci d'équité territoriale. En effet, comme l'a indiqué en conclusion Henri-Michel Comet, préfet de la région Midi-Pyrénées, la qualité de l'air est un élément de l'attractivité territoriale, mais celle-ci doit être le reflet des aménités offertes aux habitants et non pas d'un marketing territorial au service des intérêts de certains. Cette question, au cœur des PRSE, a été abordée notamment par D. Bard sous l'angle des inégalités d'expositions en lien avec les inégalités sociales. Elle gagnerait plus avant à interroger la diversité des expositions individuelles et la complexité de la question de la proximité. À cet effet, les AASQA, pour leur part, peuvent offrir de nombreux outils pour contribuer à construire la décision politique ; mais celle-ci ne doit pas être uniquement le fruit de normes et de plans qui ont montré leurs limites mais elle doit aussi intégrer les aspirations des habitants et les savoirs profanes portés par les associations. C'est pourquoi on peut regretter d'avoir donné peu de place à la question de la pollution de l'air intérieur pourtant prévue dans la première table ronde. Cette pollution de l'air intérieur et plus généralement des microenvironnements positionne nécessairement l'habitant au cœur des politiques et repose sur un tissu associatif qui tisse des passerelles entre le champ de l'environnement, celui de la santé et celui du social ; mais faut-il isoler l'air intérieur de l'air ambiant, le tout ne faisant qu'un seul continuum : l'air que nous respirons. Les prochaines rencontres d'Atmo-France du printemps 2013 et les assises de l'air, prévues les 23 et 24 octobre 2013, pourraient être l'occasion de donner plus de voix aux nombreuses initiatives locales et aux aspirations des habitants en lien avec le colloque inaugural de l'année européenne de l'air de janvier organisé par la fédération des organisations environnementales des citoyens.